



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N°1 – Clubs CORPOS – 07 sept. 2018

Réunion de rentrée

Présents : Arnaud BOCQUET (Crédit Mutuel) – Christian GSELL (Lilly) – Sami MEKRAZI (CTS) – Renaud REICHHARDT (HUS) – Jaime RODRIGUEZ (Conseil de l'Europe)

Membres du CD67 : Alain KLEIN – Armand KOST – Denis OEHLER – Marion ZANGER

Excusés : Thierry BECHTEL (Eurométropole)

Absent : ADIDAS

Le Président de la Commission Compétitions, Alain KLEIN souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Saison 2018/2019

Le championnat « sport en entreprise » se déroulera en deux phases :

- 1^{ère} phase – 1 poule de 8 : 5 rencontres allers-retours (fin de la 1^{ère} phase le 13 janvier 2019)
- 2^{ème} phase – 1 poule haute de 3 équipes, soit 4 rencontres et 1 poule basse de 4 équipes, soit 6 rencontres. (fin de la 2^{ème} phase, avant les finales régionales)

Le calendrier 2018/2019 sera transmis aux clubs.

Les demandes de licences sont à déposer au secrétariat du Comité où celles-ci seront traitées par la Secrétaire, Magali LAXENAIRE. **ATTENTION, à partir de la saison prochaine, les clubs devront eux-mêmes saisir leurs licences dans FBI.**

Autre point important, les joueurs licenciés du club doivent fournir une attestation d'employeur.

L'e-Marque n'est pas obligatoire sur les rencontres mais fortement conseillée.

Pour chaque rencontre, il faut prévoir un licencié de chaque groupement pour tenir la table de marque. Le Comité rappelle qu'il est possible de créer des « **licences Dirigeant** » pour cela.

Chaque résultat de rencontre doit être **impérativement saisi sur FBI** avec votre identifiant et votre mot de passe.

Les **feuilles de marque** doivent être retournées au Comité **dans les 48 heures après la rencontre** par e-mail à l'adresse suivante : coupecmcorpo@basket67.fr

Lors d'une rencontre, seuls **3 joueurs extérieurs** (niveau max. Pré-Régionale) à **l'entreprise peuvent participer**.

Le club de la CTS informe le Comité qu'il n'a pas de salle pour cette année à ce jour. Le Président du club, M. MEKRAZI demande à jouer toutes les rencontres à l'extérieur. Il espère une salle au courant de la saison et nous informe que ma demande de salle est en cours au niveau de la Mairie de Strasbourg.

Le club d'Adidas était dans la même situation, mais a réussi à trouver une salle entre temps au Gymnase du Stockfeld.

Coupe CORPOS

La coupe CORPOS sera de nouveau organisée cette saison. Les clubs présents sont d'ores et déjà partants.

Les points de handicap seront reconduits en fonction des résultats enregistrés lors de la phase aller.

Les ¼ de finale se dérouleront de la manière suivante : 2 rencontres et 2 exempts. Les ½ finales auront lieu du 23 avril au 19 mai 2019.

La finale se jouera lors des finales départementales le week-end du 09/10 juin 2019. Elle pourra avoir lieu à une autre date si un accord est fixé entre les deux clubs concernés dans une salle désignée par le CD67.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du CD67 se déroulera à Offendorf le vendredi 21 juin 2019. **La présence** des dirigeants des clubs CORPOS est dorénavant **obligatoire**.

Rappels des adresses e-mails

Secrétariat du CD67 : secretariat@basket67.fr

CORPOS : coupecmcorpo@basket67.fr

Président du CD67 : president@basket67.fr

Site internet du Comité : www.basket67.fr

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **19h30** souhaitant que toutes les rencontres 2018/2019 se déroulent dans le meilleur esprit sportif.

Responsable du Championnat CORPOS
Marion ZANGER